

LES SITES INFOGESTION-IDXCAP.COM -IDX-GESTION.COM - IDXCAP-INV.COM - IDXCAP-CONTACT.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites ont été créés le 22 et le 29/09/2022. Ils sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2023.

Les sites internet

Le site idxcap-contact.com

Le whois n'est plus accessible. Nous déconseillons l'achat de ce nom.

Le site idxcap-inv.com

Il a été créé le 22/09/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/idxcap-inv.com>

Le site infogestion-idxcap.com

Il a été créé le 29/09/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/infogestion-idxcap.com>

Le site idx-gestion.com

Il a été créé le 29/09/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/idx-gestion.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 89 52 24 13

Il s'inscrit dans une série intéressante :

nuri-online.com	01 89 52 24 05
shinebk-online.com	01 89 52 24 10
idxcap-contact.com	01 89 52 24 13
contact-blank.com	01 89 52 24 18
contact-blank.com	01 89 52 24 21
contact-oney.com	01 89 52 24 21
shinebk-online.com	01 89 52 24 21

Le numéro 07 57 90 45 53

Il s'inscrit dans une série intéressante :

accion.fr	07 57 90 42 22
idxcap-contact.com	07 57 90 45 53
groupehalisol.com	07 57 90 47 81
orpavimob-ehpad.com	07 57 90 48 48

Les faux noms

Les sites utilisent :

- M. Jérôme BRAVILLE
- M. Jean Philippe MARCHER

Les règlements

Les sites utilisent :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES78 0182 0180 0102 0173 0190

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Le site idxcap-inv.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2023.

Le site idx-gestion.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2023.

Le site infogestion-idxcap.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 26/06/2023.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

